



# Information vacances scolaires Pâques: du 14 au 22 avril 2022

Durant les vacances scolaires, l'accueillante familiale :

(nom, prénom)

sera en vacances :

toute la période **ou**

uniquement le-s :  jeudi 14.04  mardi 19.04  mercredi 20.04

jeudi 21.04  vendredi 22.04

ne sera pas en vacances\*

*\*si l'accueillante familiale n'est pas en vacances, elle est disponible pour garder les enfants selon les contrats mais également pour d'éventuels dépannages proposé par l'association.*

Date et signature de l'AF .....

L'enfant/les enfants (si même famille) :

(nom, prénom)

sera en vacances :

toute la période **ou**

uniquement le-s :  jeudi 14.04  mardi 19.04  mercredi 20.04

jeudi 21.04  vendredi 22.04

ne sera pas en vacances



### Notes importantes à l'attention des parents :

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en général, les vacances de l'enfant qui ne sont pas prises en même temps que celles de l'AF sont facturées. Sauf clause contraire mentionnée dans le contrat.

Si l'AF prend des vacances en dehors des vôtres, nous vous rappelons que vous pouvez faire appel à l'association afin que nous entamions des recherches pour trouver une solution de dépannage.

Date et signature d'un parent (1 signature suffit) .....

---

Document à transmettre par email [sylvie.enggist@lecouffin.ch](mailto:sylvie.enggist@lecouffin.ch) ou whatsapp 079 136 19 59  
à l'association Le Couffin au minimum 10 jours avant la période de vacances.